

CLAUSES RGPD DOSSIER CANDIDATURE

Dans l'objectif d'évaluer les compétences des candidats lors d'un recrutement, le Sitcom Côte Sud des Landes collecte et traite certaines données personnelles transmises par ceux-ci.

RESPONSABLE DU TRAITEMENT

Président du Sitcom Côte Sud des Landes

FINALITES DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

- 1 - Etude de la candidature
- 2 - Evaluation des compétences
- 3 - Evaluation de l'expérience professionnelle

BASE LEGALE

Traitements nécessaires à l'exécution d'une mission d'intérêt public (nécessité de recruter la personne adéquate)

CATEGORIES DE DONNEES

Données relatives :

- à l'identification du candidat,
- à ses coordonnées
- au déroulé de sa carrière et de sa formation,
- à la validation des acquis de l'expérience, aux diplômes, aux certifications et autres permis

DESTINATAIRES DES DONNEES

Pour chaque type de destinataire, les données traitées sont celles strictement nécessaires à ses missions :

- Personnel habilité
- Supérieur hiérarchique et direction

DUREES DE CONSERVATION

Dossier candidat dans le cas où sa candidature n'est pas retenue : Maximum 2 ans dans le « vivier » à compter du dernier contact avec le candidat

SECURITE DES DONNEES

Le Sitcom Côte Sud des Landes s'engage à prendre les mesures de sécurité nécessaires pour protéger les données personnelles, conformément au RGPD.

DROITS DES PERSONNES

Pour toute question sur le traitement de vos données, contacter la personne **référente à la protection des données** : rgpd@sitcom40.fr.

Chaque candidat dispose d'un droit d'accès à ses données, de même qu'un droit de rectification, de limitation, d'opposition et d'effacement, si motif légitime (si le traitement de la donnée n'est pas soumis à une obligation légale, et si des motifs légitimes et impérieux pour le traitement ne prévalent pas sur ses intérêts et ses droits et liberté). Pour plus d'informations sur ces droits, consulter le site cnil.fr. Pour exercer ces droits, contacter notre **dpo** : dpo@alpi40.fr.

Si, un mois après avoir fait sa demande, l'agent concerné n'a pas obtenu de réponse ou estime que ses droits « Informatique et Liberté » ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à la **CNIL** : cnil.fr/fr/plaintes